

Une instruction fiscale vient préciser les conditions d'imposition des publications assorties d'un ?plus-produit?

L'instruction fiscale 3 L-1-04 du 21 juin 2004 est venue apporter des précisions sur les conditions d'imposition des publications imprimées assorties, pour un prix global, d'un ?plus-produit? (CD-Rom, DVD?), fort prisées des éditeurs. En distinguant clairement selon que le bien accompagnant la publication constitue ou pas une « composante intrinsèque de l'offre », elle vient lever bien des incertitudes résultant du régime antérieur.